



CA Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) (Siren : 243900339)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Lons-le-Saunier
Arrondissement	Lons-le-Saunier
Département	Jura
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	10/12/1999
Date d'effet	10/12/1999

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jacques PELISSARD

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	4, avenue du 44ème R. I;
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	39015 LONS LE SAUNIER
Téléphone	03 84 24 46 06
Fax	03 84 47 00 29
Courriel	contact@cc-lons-le-saunier.fr
Site internet	www.cc-lons-le-saunier.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	32 685
-----------------------------	--------

Densité moyenne 227,41

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
39	Briod (213900798)	217
39	Cesancey (213900889)	418
39	Chille (213901457)	313
39	Chilly-le-Vignoble (213901465)	672
39	Condamine (213901622)	278
39	Conliège (213901648)	721
39	Courbouzon (213901697)	603
39	Courlans (213901705)	979
39	Courlaoux (213901713)	1 046
39	Frébuans (213902414)	403
39	Le Pin (213904212)	273
39	L'Etoile (213902174)	590
39	Lons-le-Saunier (213903008)	17 878
39	Messia-sur-Sorne (213903271)	868
39	Montmorot (213903628)	3 320
39	Pannessières (213904048)	484
39	Perrigny (213904113)	1 609
39	Publy (213904451)	291
39	Revigny (213904584)	273
39	Saint-Didier (213904808)	313
39	Trenal (213905375)	395
39	Verges (213905508)	194
39	Vevey (213905581)	259
39	Villeneuve-sous-Pymont (213905672)	288

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 44

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>La collecte est exercée par le SICTOM de la zone de Lons le Saunier. La communauté de communes institue la TEOM et la perçoit à la place du SICTOM.</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Lutte contre les nuisances sonores
- Qualité de l'air
- Autres actions environnementales <i>Mise en oeuvre des actions définies par la charte intercommunale de l'environnement : aménagement et entretien des voies vertes, création des chemins de randonnée. Maîtrise d'ouvrage des opérations inscrites dans le contrat de rivière Seille et des actions paysagères et de signalétique prévues au titre du 1% paysage et développement.</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Rénovation urbaine (ANRU)
Dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
- Contrat local de sécurité transports
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Toutes les zones d'aménagement économique sont d'intérêt communautaire.</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Aide aux implantations dans les zones industrielles et au développement industriel.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>la compétence sportive est transféré à la communauté de communes à compter du 1er octobre 2009.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Partenariat entre le conservatoire de musique et de danse et les écoles de musique municipales.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Organisation des transports urbains <i>- Dans le cadre de la compétence aménagement de l'espace, la communauté de communes est compétente pour l'organisation des transports collectifs urbains sur le périmètre des transports urbains (lignes régulières et transport à la demande), au sens du chapitre II du titre II de la loi n°82-1153 du 30 décembre 1982 d'orientation des transports intérieurs. - Elle est en outre compétente pour la mise en oeuvre ou la participation à tout mode de transport alternatif : élaboration directement ou en liaison avec d'autres partenaires, de plans de déplacement administrations et/ou entreprises . Elaboration du schéma directeur d'accessibilité.</i>
- Transport scolaire
- Plans de déplacement urbains
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Sont d'intérêt communautaire : la bande de roulement de toutes les voiries communales revêtues (à usage de circulation et de déplacement), les éléments confortatifs de la bande de roulement, les ouvrages d'art des voiries communales revêtues et éléments connexes à la voirie des zones industrielles. La gestion communautaire de ces infrastructures concerne l'aménagement (investissement) et les opérations d'entretien permettant le maintien en bon état de la structure des ouvrages. Sont exclus : les trottoirs des voies communales, départementales et nationales (s'ils ne sont pas considérés comme éléments confortatifs de voirie), le nettoyage, le déneigement et l'enlèvement des feuilles mortes, les arbres en bordure de voies et les décorations ponctuelles, les talus et fossés (s'ils ne sont pas considérés comme éléments confortatifs</i>

de la voirie), les ralentisseurs et bandes sonores, les réseaux d'éclairage public et autres réseaux sous-viaires, sauf si ceux-ci sont l'accessoire des compétences communautaires, les feux de signalisation et autres moyens de signalisation routière (sauf pour la signalétique qui l'accessoire des autres compétences communautaires : signalétique des zones d'activités), tous les éléments constitutifs des ronds-points à l'exception de la bande de roulement, les revêtements relevant d'une volonté spécifique d'aménagement urbain ou de coeur de village (pavés, espace piétonnier), les actions qui relèvent des pouvoirs de police du Maire (rebouchage des nids de poule, prévention et signalement d'un danger). Elaboration du plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

#### Développement touristique

- Tourisme

*Gestion de l'office de tourisme de Lons le Saunier et de sa région. Institution de la taxe de séjour.*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)

#### Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

*Gestion des agents d'entretien travaillant au bénéfice des activités scolaires, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et agents faisant fonction d'ATSEM. Fixation des montants des frais de scolarité intra et extra communautaire.*

- Gestion d'un centre de secours

*Participation au financement du SDIS.*

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

*Création et gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage.*

- Autres

*Cofinancement de l'investissement relatif à la réalisation du contournement ouest de l'agglomération lédonienne.*

*Réalisation des fouilles archéologiques concernant le contournement ouest de l'agglomération lédonienne.*

#### Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

*La communauté de communes, dans le cadre du soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, est compétente pour l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan climat énergie territorial et pour la mise en oeuvre d'un service de conseil en énergie partagé.*

#### Politique de la ville

- Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

- Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
39	Syndicat mixte à vocation scolaire du Chalet (253902209)	SM fermé	2 153
25	Pôle métropolitain Centre Franche-Comté (200032928)	Pôle métrop.	278 799
39	Syndicat mixte d'Energies, d'Equipements et de Communication (SIDEK) du Jura (253901094)	SM ouvert	270 914

39	SICTOM de la zone de LONS-LE-SAUNIER (253900641)	SM fermé	81 371
39	PETR du Pays Lédonien (200051225)	SM fermé	85 391

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)